

Le quartier Saint-Nicolas (deuxième tranche)

Au cœur du centre du Mans, l'aménagement du quartier Saint-Nicolas remet en valeur le caractère piétonnier et commercial de ce secteur historique. La deuxième tranche a porté sur une partie de la rue Saint-Martin, les rues de Bolton, de la Juiverie et des Ponts-neufs.

Page modifiée le mercredi 16 février 2022 • Données Le Mans Métropole

Projet



La rue de la Juiverie.
© Le Mans Métropole

Les travaux ont consisté à réaménager les espaces publics **en cohérence avec le statut d'aire piétonne** institué en 2008. Des espaces conviviaux pour la déambulation et la pause ont été créés, avec une meilleure praticabilité des revêtements de sols. L'éclairage public a été entièrement rénové.

Les travaux ont permis de redécouvrir la valeur architecturale de ce quartier.

Travaux

Les travaux ont débuté par la préparation des rues, avec les terrassements et la mise en place des réseaux d'éclairage et de haut débit. Les revêtements en pavés et dalles de granit ont ensuite été réalisés, avant la mise en place du mobilier et de l'éclairage suspendu. Huit arbres ont été plantés dans le cadre de cette deuxième tranche.

En parallèle, des reprises de branchement du réseau d'eau potable ont été réalisées dans la section piétonne de la rue de la Barillerie, rue Marchande, rue Jankowski, côté place de la Sirène, rue Blondeau et place de la Sirène.

Calendrier



La rue de Bolton.
© Le Mans Métropole

En raison des adaptations liées à la crise sanitaire et au regard du contexte commercial en centre-ville, les travaux de la deuxième phase, initialement prévus de mars à août 2020, se sont déroulés de février à août 2021. Du fait de la fermeture temporaire des bars, restaurants et boîtes de nuit pendant la crise sanitaire, le périmètre des travaux a été étendu, entre novembre 2020 et mi-mars 2021, à la rue des Ponts-neufs, où se trouvent un grand nombre de ces établissements. Cela a évité la gêne qu'aurait occasionné le chantier en période d'ouverture.

Les plantations ont été réalisées en décembre 2021.

Montant

Le montant des travaux de la deuxième tranche s'élève à 1,63 M€ TTC, auquel il faut ajouter l'extension du chantier à la rue des Ponts-neufs, pour 465 000 € TTC.

Entreprises

Les entreprises titulaires des marchés publics étaient les suivantes.

- HRC, pour la voirie et les réseaux,
- Citéos-ERS Maine, pour les travaux d'éclairage public,
- Paysage Julien et Legault, pour les aménagements paysagers et le mobilier.

2000

mètres carrés

C'est la surface de revêtement en pavés et dalles de granit réalisée dans le cadre de cet aménagement.

Concertation

Le projet d'aménagement de la deuxième phase de travaux a été présenté en réunion publique les 10 février 2020 et 18 janvier 2021.



TÉLÉCHARGER : LE PLAN GLOBAL D'AMÉNAGEMENT
(pdf, 1 Mo)